

COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 24 octobre 2016 à 18 heures

Le 24 octobre deux mil seize à 18 heures,

Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation : 20/10/16

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Nombre de votants : 11

Présents : BÉAL Gérard, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, HILAIRE Valérie, MALEGUE Claude, MARTIN Aline, PERRET Didier, RUBINI Morgane, TONKENS Gerben, VICENTE Georges.

Absent(e)s : AUDINOS Maryvonne, MARCHOIS Fabrice, QUATREMER Gilles, RICHARD Evelyne, STABLO Marielle,

Pouvoir(s) : AUDINOS Maryvonne à CONSTANT Michel,

Secrétaire de Séance : HILAIRE Valérie

Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal :

Après délibération le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

ARRET DU PLU : Monsieur le Maire rappelle dans quelles conditions le projet de révision du PLU a été mené et précise qu'il convient de tirer le bilan de la concertation et qu'à ce stade de la procédure, le document doit être arrêté. Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal arrête le PLU qui sera communiqué pour avis aux personnes publiques associées telles que définies par le Code de l'Urbanisme.

ADIS – Garantie contrat de prêt : Monsieur le Maire rappelle l'opération consistant en la réalisation de 14 logements sociaux aux Genêts et donne lecture de la demande de financement formulée par le maître d'œuvre ADIS.

Après délibération, le conseil à l'unanimité accepte de garantir l'emprunt souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation pour 35% du montant emprunté.

Adhésion à l'association « Halte au pillage du patrimoine archéologique et historique (HAPPAH) et à la fédération des moulins et du patrimoine hydraulique de l'Ardèche (FMPHO7): Monsieur le Maire rappelle la position du Conseil municipal traduite dans deux délibérations quant à l'aménagement des seuils de l'Ouvèze et propose au Conseil qui l'accepte d'adhérer à l'association HAPPAH ainsi qu'à la FMPHO7 pour bénéficier de leur soutien technique et juridique.

Divers :

- Locaux scolaires : Michel CONSTANT fait un point sur les travaux de mise en sécurité consistant en la suppression du petit portail et à l'installation d'une gâche électrique avec télécommande mobile sur le portail principal
- Le Gaucher : la cuve à fuel est dorénavant enterrée.
- Aménagement de la Place Jean Jaurès : les bacs à fleurs seront installés et végétalisés et la signalisation mise en place cette semaine.

Dates à retenir :

- Inauguration cantine et Espace Jean Moulin : samedi 3 décembre à 11h00
- Repas avec le personnel : jeudi 15 décembre
- Cérémonie citoyenne : 28 décembre à 17h30 en Mairie
- Accueil des nouveaux habitants : 28 décembre à 18h30 en Mairie
- Cérémonie des vœux : vendredi 6 janvier 2017 à 18h30 au Gaucher

La séance est levée à 19h15

Gérard Béal,
Maire de Flaviac

Valérie Hilaire
Secrétaire